CORNU, V'VE JAS.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 496; le dit lot No. 5 mesure 35 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 118 pieds.

CORDIER, V'VE LAURENT—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 513; le dit lot No. 3 mesure 19 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 108 pieds.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Urquhart, Washington et Villeré, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 513; le dit lot No. 1 mesure 35 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 107 pieds, formant l'encoignure des rues Espagne et Urquhart.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............40c
Taxe de 1883, montant à............90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 665 borné par les rues Claiborne, Lesseps, Poland et Robertson; les dits lots mesurent 277 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 118 pieds.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 666 borné par les rues Claiborne, Lesseps, Poland et Robertson; le dit ilet No. 666 mesure 341 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 277 pieds.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1883, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 721 borné par les rues Claiborne, Lesseps, Poland et Prosper.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 732 borné par les rues Claiborne, Lesseps, France et Prosper.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 856 borné par les rues Solidelle, Lesseps, France et Joséphine.

CRONAN, DENNIS JR.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 941 borné par les rues Poland, Lesseps, Célestine et Joséphine.

CRONAN, DENNIS JR.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 998 borné par les rues France, Lesseps, Célestine et Génie.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1144 borné par les rues Poland, Lesseps, Libérale et Force.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1883, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1145 borné par les rues France, Lesseps, Libérale et Force.

CRONAN, DENNIS JR.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1237 borné par les rues France, Lesseps, Vertu et Force.

CRONAN, DENNIS, JR.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1238 borné par les rues Poland, Lesseps, Vertu et Robertson.

CORDIER, M'ME SEGUIN—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 641; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 128 pieds.

COLLAS, RAPHAEL—
Taxe de 1882, montant à............$3 40
Taxe de 1883, montant à............ 3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 642; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 118 pieds.

CRONEY, V'VE MATTHEW—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 876 borné par les rues Peintres, Arts, Solidelle et Joséphine.

COULON, EMILE—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1170 borné par les rues Espagne, Mandeville, Libérale et Force, faisant face à la rue Espagne.

COULON, EMILE—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Prusse, Claiborne et Prosper, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 757; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 128 pieds.

COULTER, V'VE S. F.—
Taxe de 1883, montant à............3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1286 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Lol et Magistrat, faisant face à la rue Franklin.

COULTER, V'VE J. B.—
Taxe de 1883, montant à............3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1286 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Lol et Magistrat, faisant face à la rue Franklin.

COOK, C. H.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............90c
Certains lots de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 3061 borné par les rues Marigny, Livingston, Stephen Gerard et l'habitation Hopkins; le dit triangle fait face à la rue Marigny.

CROWLEY, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............ 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Port, Lafayette et Chartres, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 16; le dit lot No. 14 mesure 67 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Decatur et Port.

COIG, JEAN—
Taxe de 1883, montant à............$9 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Flood, Andry et Delaronde, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 34; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 53 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 143 pieds, formant l'encoignure des rues Peters et Flood.

COONEY, M'ME ROBT.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Bourgogne, Louisa et Dauphine, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 250; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 118 pieds.

CORPORATION OF THE SISTERS OF IMMACULATE CONCEPTION OF LABADIEVILLE, ASSUMPTION PARISH—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............ 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Clouet, Montégut et Dauphine, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 251; le dit lot No. 26 mesure 44 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 150 pieds.

COOK, V'VE JNO.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Urquhart, Tricou et Marais, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 447; le dit lot fait face à la rue Hancock et forme l'encoignure des rues Hancock et Urquhart.

CORNIN, P.—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 608; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 170 pieds.

COLOMB, L. F.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désirée, Piété, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 655; le dit lot No. 21 mesure 28 pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 120 pieds.

CONNELL, EDWARD—
Taxe de 1883, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Benton, Adams, Prosper et Solidelle, mesurant 338 pieds de face à la rue Benton sur une profondeur de 300 pieds.

COURDAN, J.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 879 borné par les rues St. Ferdinand, Port, Joséphine et Solidelle, mesurant 70 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 105 pieds.

COURDAN, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1970, borné par les rues St. Ferdinand, Port, Génie et Libérale, faisant face à la rue St. Ferdinand.

CROFT, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1167 borné par les rues Barthélemy, Mazant, Force et Libérale, faisant face à la rue Barthélemy.

CORMIER, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots Nos. 2 et 9, terres de prairies, en face du Chemin de Gentilly.

CORMIER, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en face du Chemin de Gentilly.

CROUZEILLES, L. ET BAPT. SOUILLARD—
Taxe de 1883, montant à............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Annette, Robertson et Villeré désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 622; le dit lot No. 24 mesure 29 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de [illegible] pieds.

CUCULLU, M'LLE FELICIE—
Taxe de 1882, montant à............$1 70
Taxe de 1883, montant à............ 1 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1342 borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Lapeyrouze et Rocheblave, mesurant 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 128 pieds.

CUVILLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à............$5 40
Taxe de 1883, montant à............ 5 40
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1366 borné par les rues Broad, O'Reilly, St. Bernard et Rousselin, mesurant 114 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 118 pieds.

CUVILLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Alexandre, Marais et Urquhart, désignés comme les lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 467; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 98 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1375 borné par les rues Bagatelle, Magistrat, Union et Lol; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Magistrat.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............24c
Taxe de 1883, montant à............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1375 borné par les rues Bagatelle, Lol, Union et Magistrat; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Lol.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............24c
Taxe de 1883, montant à............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1375 borné par les rues Union, Lol, Bogatelle et Magistrat; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Union et Lol.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1376 borné par les rues Union, Lol, Français et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 1376; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

CURE, EZILDA—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............ 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Ferdinand, Presse et Marais, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 209; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 118 pieds.

CULDUC, VINCENT—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 5437 borné par les rues America, Peintres, Colombia et Arts; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue America sur une profondeur de 190 pieds.

CORNIBE, HENRY—
Taxe de 1883, montant à............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, France, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot C de l'ilet No. 240; le dit lot C mesure 26 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de [illegible] pieds.

COOK, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Bourgogne, Indépendance et Dauphine, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 245; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 98 pieds, formant l'encoignure des rues Congrès et Bourgogne.

COOK, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Bourgogne, Désirée et Dauphine, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 247; le dit lot No. 10 mesure 20 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 90 pieds.

COOK, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Bourgogne, Indépendance et Remparts, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 288; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 98 pieds.

COLLINS, V'VE, No. 2—
Taxe de 1882, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 481; le dit No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Féliciana sur une profondeur de 102 pieds.

CUCULLU, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lesseps à Poland, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 800, le dit lot No. 3 mesure 93 pieds de face à la rue Lesseps sur une profondeur de 277 pieds.

CUCULLU, J. G.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poland, Lesseps, Prosper et Solidelle, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 800; le dit lot mesure 93 pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de 138 pieds.

CURTIS, J. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 855 borné par les rues Poland, Lesseps, Joséphine et Solidelle, faisant face à la rue Poland.

CURRY, CYRUS—
Taxe de 1883, montant à............75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Reynès, Forstall, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 459, le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Reynès sur une profondeur de [illegible] pieds.

DABOVAL, M'ME S.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 782 borné par les rues Solidelle, Lafayette, Port et Prosper, mesurant 260 pieds à la rue Solidelle sur une profondeur de 236 pieds.

DAVIS, M'ME P. H., JR.—
Taxe de 1883, montant à............$4 50
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Antoine, Bagatelle et Urquhart, désignée comme partie du lot No. 1 de l'ilet No. 498, la dite partie du lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 60 pieds.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............ 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Colombus, Laharpe, Marais et Villeré, désigné comme le lot No. 26 de l'ilet No. 503; le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 205 pieds.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1973 borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Trésor et Bénéfice, mesurant [illegible] pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Planteurs, Franklin, Bénéfice et Trésor.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2096 borné par les rues Planteurs, Franklin, Bénéfice et Humanité.

DARCANTEL, J. B.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 621; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 126 pieds.

DARBICHE, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Annette, St. Bernard et Claiborne, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 75[illegible]; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 97 pieds, formant l'encoignure des rues Prosper et St. Antoine.

DANIEL, CASIMIR—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............ 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle Orléans, Prosper et Claiborne, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 755; le dit lot No. 6 mesure 13 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 99 pieds.

DABORAL, F.—
Taxe de 1882, montant à............$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Annette, St. Bernard, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 23 des ilets Nos 623 et 624; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1882, montant à............$21 00
Taxe de 1883, montant à............ 21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, St. Bernard, Annette et Claiborne, désigné comme lot No. 10 des ilets Nos. 633 et 634; le dit lot No. 10 mesure 160 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 96 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1883, montant à............$4 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, St. Claude, Barthélemy et Remparts, désignés comme les lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 334, les dits lots Nos. 17 à 20 mesurent 119 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 117 pieds et forment l'encoignure des rues Jeanne et St. Claude.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, St. Claude, Barthélemy et Remparts, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 334; le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 119 pieds.

DAVIS, ANDY ET CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Annette, Force et Libérale, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1178; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 120 pieds.

DARSE, JOS. E.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Duels, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Espérance, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 1544; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 68 pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 125 pieds.

DALLOILE, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1059 borné par les rues Havana, Génie, Libérale et l'avenue Londres, mesurant 96 pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

DARBY, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1966 borné par les rues Fortin, Encampment, Maurepas et Sauvage, mesurant 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 130 pieds.

DASPIT, HENRY—
Taxe de 1883, montant à............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jean, Encampment, Sauvage et la Promenade Florida, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1558; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 150 pieds.

DAVIS, R. M.—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............ 4 80
Une partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] et le Chemin de Gentilly, désignés comme une partie des lots [illegible] de l'ilet No. [illegible], la dite partie des lots [illegible] mesure [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 105 pieds.

DRAKE, JAMES—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 borné par la rue St. Jean [illegible] partie basse du Bayou St. Jean [illegible] dit lot No. 20 mesure [illegible] pieds de face à la partie basse du Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

DAVIS, SUC. N. ET R.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme la partie basse du Bayou St. Jean, mesurant 98 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 319 pieds.

DAVIS, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de [illegible] pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Claiborne, Mandeville et Robertson, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 642; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 11[illegible] pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1017 borné par les rues Franklin, Peintres, Célestine et Génie, faisant face à la rue Franklin.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 8 borné par les rues Arts, Peintres, America et Franklin.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 55 borné par les rues New York, Mexico, Chasseurs et Chevreuils, faisant face à la rue New York.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 76 borné par les rues Edinbourg, Mexico, Chasseurs et Chevreuils, faisant face à la rue Edinbourg.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Presse, St. Ferdinand et Robertson, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 608; le dit lot No. 9 mesure 90 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 118 pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Port, Lafayette et Robertson, désignés comme lots Nos. 15 à 17 de l'ilet No. 648; les dits lots Nos. 15 à 17 mesurent 88 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Clouet, Louisa et Claiborne, désigné comme lot No. 13 de l'ilet 654; le dit lot No. 13 mesure 38 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 217 pieds.

DALBE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Claiborne, Espagne et Robertson, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 643; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Washington et Claiborne.

DASHER, CONRAD—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Joséphine, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 882; le dit lot No. 8 mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Joséphine.

DABOVAL, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jumonville, Adams, Monroe et Peters, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 69; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 40 pieds de face à la rue Jumonville sur une profondeur de 228 pieds, formant l'encoignure des rues Jumonville et Adams.

DAVENPORT, M'ME J. P. E.—
Taxe de 1882, montant à............12c
Taxe de 1883, montant à............12c
Quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les ilets Nos. 81 à 84.

DAZET, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Delery, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 215, le dit lot No. 13 mesure 44 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 112 pieds.

DARSE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 266 borné par les rues Tricou, Delery, Royale et Dauphine, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 11[illegible] pieds.

D'AQUIN, JOS. J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Mathilde, Bourgogne, Remparts et Manuel, désigné comme lot No. 13 des ilets Nos. 23[illegible] et autres, le dit lot No. 13 mesure 119 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 150 pieds, formant l'encoignure des rues Mathilde et Dauphine.

DAVIS, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Flood, Bourgogne, Dauphine et l'avenue Caffin, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 224, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds.

DAUNOY, J. I.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 292, le dit lot No. 18 mesure 13 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 100 pieds.

DAUBERT, V'VE FRANCOIS—
Taxe de 1883, montant à............$4 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désirée, Elmire, Remparts et St. Claude, désignés comme les lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 159, les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 70 pieds de face à la rue Désirée sur une profondeur de 120 pieds.

DAUBERT, V'VE FRANCOIS—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Piété, Désirée et St. Claude, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 360, le dit lot No. 6 mesure 65 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Remparts et Piété.

DAND, H.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Poete, Lafayette et Villeré, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 610, le dit lot No. 10 mesure 43 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

DABOVAL, M'ME F.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 64[illegible], le dit No. 7 mesure 130 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de [illegible] pieds.

DAVIDSON, THOS. G.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 10[illegible] borné par les rues Louisa, Piété, Célestine et Génie, faisant face à la rue Louisa.

D'HAMECOURT, J. A. ET P. DEGUHEM—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1110 borné par les rues Hancock, Tricou, Libérale et Génie, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 398 pieds.

D'HAMECOURT, J. A.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais et Urquhart, désignés comme les lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 481, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds.

DEJAN, VALSIN—
Taxe de 1882, montant à............$9 00
Taxe de 1883, montant à............ 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Kerlerec, Bagatelle et Dauphine, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 264, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds.

DENMAN, V'VE ISAAC M.—
Taxe de 1883, montant à............$5 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Française, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 374, le dit lot No. 17 mesure 28 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 154 pieds.

DENMAN, MARIE R.—
Taxe de 1883, montant à............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 374, le dit lot No. 14 mesure [illegible] pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 153 pieds.

DESSALES, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............ 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Colombus, Remparts et St. Antoine, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 378, le dit lot No. 20 mesure 15 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 127 pieds.

DEMOLLIEN, A. D.—
Taxe de 1883, montant à............$4 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Française, les Champs Elysées et les rues Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 490; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds.

DE ST. ROMES, EUGENE—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............ 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Laharpe, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 625, mesurant 150 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 141 pieds.

DELLANDE, ELVERIN LOUIS—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 628, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 128 pieds.

DESPAUX, M'LLE MARIE—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Lapeyrouze, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 896, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 117 pieds.

DE ARMAS, VICTOR E.—
Taxe de 1882, montant à............$1 05
Taxe de 1883, montant à............ 1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Célestine, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 20 des ilets Nos. 906 et 907; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 118 pieds.

DESGRANGES, J.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Génie, Annette et Célestine, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 1029, les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Génie.

DESGRANGES, J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Génie, Annette et Célestine, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 1029, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DE GRUY, SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Libérale, Union et Génie, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1056, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Libérale.

DEJAN, VICTOR—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1176 borné par les rues Libérale, St. Antoine, Bagatelle et Force, les dits lots mesurent 61 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 150 pieds.

DELAHOUPAYE, D.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1184 borné par les rues Force, St. Bernard, Annette et Vertu; les dits lots mesurent 128 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 156 pieds.

DELORD, LEON—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Magistrat, Union et Vertu, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1380, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds.

DEVRON, M'ME EUGENE—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Lapeyrouze, Onzaga et l'allée Rousselin, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1357, le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 128 pieds.

DE LA BARRE, SUC. S. R.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1980 borné par les Champs Elysées, les rues Verts, Français et Force, mesurant 64 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des Champs Elysées et la rue Verte.

DELOCHE, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Lol et Magistrat, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 1378, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

DEUR, GEO.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............ 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1514 borné par les rues White, Aubry, D'Abadie et Broad, mesurant 64 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 128 pieds.

DEBRUILLE, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............ 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Esplanade, Fortin, le Chemin de Gentilly et la Route St. Jean, désigné comme lot No. 3 des ilets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 3 mesure 70 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 115 pieds.

DEYNOOT, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1849 borné par les rues Français, Union, Esperance et Duels, mesurant 64 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds.

DESPOMMIER, AUG.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1714 borné par les rues Français, Industrie, Union et Agriculture, mesurant 60 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 124 pieds.

DE MAHY, J. R.—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la partie haute du Bayou St. Jean, les dits lots mesurent 369 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 390 pieds.

D'HERETE, JEAN—
Taxe de 1883, montant à............$7 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac, mesurant [illegible] pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de [illegible] pieds.

DE KERNION, J. HUCHET—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac, faisant face au Chemin de Gentilly.

DE BLIEUX, V'VE ALEX.—
Taxe de 1883, montant à............21c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Bagatelle, Union, Timoléon et l'avenue Monroe, faisant face à l'avenue Monroe.

DEVONSHIRE, RICH'D—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............ 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Espagne, Washington et Royale, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 164; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 90 pieds.

DEPASSEAUX, D. L.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Robertson et Urquhart, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 514; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Espagne et Villeré.

DEPASSEAUX, D. L.—
Taxe de 1882, montant à............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Washington et Urquhart, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 515, le dit lot No. 9 mesure 25 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 117 pieds, formant l'encoignure des rues Espagne et Villeré.

DEPASSEAUX, D. D.—
Taxe de 1883, montant à............$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Mandeville et Urquhart, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 514; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds.

DELPHIN, J. A.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Villeré et Robertson, désignés comme les lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 612, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 63 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 97 pieds.

DETU, ISIDORE—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 777 borné par les rues Washington, Espagne, Prosper et Solidelle, les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

DESTEBECHO, CAPT. P.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 780, borné par les rues Arts, Peintres, Prosper et Solidelle, le dit ilet No. 780 mesure [illegible] pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de [illegible] pieds.

DESTEBECHO, CAPT. P.—
Taxe de 1882, montant à............$1 14
Taxe de 1883, montant à............ 1 14
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1171 borné par les rues Marigny, Mandeville, Libérale et Force, faisant face à la rue Marigny.

DESTEBECHO, CAPT. P.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Mathilde, Emilie, Robertson et Claiborne, le dit ilet No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 341 pieds.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1886 borné par les rues Peuples, Lafayette, Agriculture et Abondance, faisant face à la rue Peuples.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Dix-sept certains lots de terre, formant un ilet, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme l'ilet No. 1911 borné par les rues Peuples, Lafayette, Trésor et Abondance.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............10c
Taxe de 1883, montant à............10c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. [illegible] et 1925 bornés par les rues Peuples à Lafayette, Trésor et Bénéfice.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. 2030 et 2031 bornés par les rues Peuples à Lafayette, Humanité et Bénéfice.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1883, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1470 borné par les rues France, Mazant, Lol et la Promenade Florida, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 90 pieds.

DELUZIN, EDWARD—
Taxe de 1883, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1470 borné par les rues France, Mazant, Lol et la Promenade Florida, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 90 pieds.

DELARONDE, JEAN—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. 2021 à 2025 bornés par les rues Livingston, Pélopidas, Mandeville, les Champs Elysées et la Promenade Gentilly, faisant face aux Champs Elysées.

DERVILLE, MARIE A.—
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique à Joséphine, Arts et Solidelle, désignés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. [illegible], faisant face à la rue Musique.

DERVILLE, MARIE A.—
Taxe de 1883, montant à............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 860 borné par les rues Lesseps, France, Joséphine et Célestine, mesurant 341 pieds de face à la rue Lesseps sur une profondeur de 128 pieds.

DE BLOIS, E.—
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEBERGUE, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les ilets Nos. 56 et 57.

DEBERGUES, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 131 borné par les rues Musique, Arts, Dublin et Vienne, faisant face à la rue Musique.

DEBERGUE, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les ilets Nos. 128 et 134.

DU LIZARDI, M. [illegible]—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. —— borné par les rues Forstall, Deslondes, Peters et Reynès, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de 71 pieds, formant l'encoignure des rues Forstall et Deslondes.

DESFORGES, MONTAGNET ET CIE.—
Taxe de 1882, montant à............$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Port, St. Ferdinand et Decatur, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 45 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 190 pieds.

DETROIT, M'ME JOSEPHINE—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 81 A borné par les rues Lizardi, Egana, Chartres et Delaronde.

DETROIT, M'ME JOSEPHINE—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 116 B borné par les rues Lizardi, Egana, Chartres et Royale.

DEJEAN, DELPHINE—
Taxe de 1883, montant à............$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Jumonville, Monroe et Hancock, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 76; le dit lot No. 10 mesure 23 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 190 pieds.

DES PRES, AUGUST DUVAL—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Chartres, Monroe et Royale, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 180 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de [illegible] pieds.

DE CHAZEL, PIERRE S.—
Taxe de 1882 montant à............$1 20
Tax de 1883, montant à............ 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Remparts, Hancock et Bourgogne, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 217, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 197 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 104 pieds, formant l'encoignure des rues Tricou et Remparts.

DEPAS, SUC. ISAAC—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............ 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Indépendance, Congrès et Marais, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 65 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues St. Claude et Indépendance.

DESSALLES, JOS.—
Taxe of 1882, montant à............10c
Taxe de 1883, montant à............10c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Forstall, Reynès et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 459, le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de [illegible] pieds.

DESSALLES, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à............10c
Taxe de 1883, montant à............10c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Forstall, Reynès et Marais, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 459, le dit lot No. 20 mesure [illegible] pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds.

DELMAS, PAUL—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désirée, Urquhart et Marais, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 121 pieds.

D'HEMECOURT, J. A.—
Taxe de 1883, montant à............$1 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Urquhart et Marais, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 481; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds.

DE CHAZEL, MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 609 borné par les rues Congrès, [illegible], Villeré et Robertson, faisant face à la rue Congrès.

DE ZAYAS, RAPHAEL—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Port, St. Bernard et Robertson, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 649, le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds.

DESTEZ, ST. LEON—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............ 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEGRAIS, J. F. ET J. H. CASTELLANOS—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Barthélemy, Mazant, Dauphine et Célestine, faisant face à la rue Barthélemy.

DE GRAIS, J. F. ET J. H. CASTELLANOS—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1080 borné par les rues Mazant, [illegible], Génie et Célestine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEMOBUELLE, [illegible]—
Taxe de 1883, montant à............10c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1667 borné par les rues Alexandre, Poland, Lol et la Promenade Florida.

D'HEMECOURT, J. A.—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1110 borné par les rues Hancock, Tricou, Génie et Libérale.

DE ARMAS, ADELE—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 2040 borné par les rues Bénéfice, Tricou, Delery et Trésor, mesurant 45 pieds de face à la rue Bénéfice sur une profondeur de [illegible] pieds.

DE ARMAS, LYDIA—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Humanité, Tricou, Delery et Bénéfice, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Humanité sur une profondeur de 120 pieds.

DE ARMAS, CARMEN—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Bénéfice, Tricou, Delery et Humanité, mesurant 33 pieds de face à la rue Bénéfice sur une profondeur de 120 pieds.

DEVAIN, ARMAND—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terres de prairies, en face du Chemin de Gentilly.

DE ST. ROMES, V'VE—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............ 2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 739 borné par les rues Prosper, Elmire, Congrès et Claiborne, mesurant 341 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de [illegible] pieds.

DELMAS, PAUL—
Taxe de 1883, montant à............$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désirée, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 121 pieds.

DIDIER, G.—
Taxe de 1882, montant à............$3 40
Taxe de 1883, montant à............ 3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1530; le dit lot No. 13 mesure 64 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 190 pieds.

DIDIER, G.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1022 borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, faisant face à la rue Espagne.

DILLON, V'VE MARTIN—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............ 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 507, le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.